

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5053 - Lundi 02 Février 2026 - Prix : 200 Fc

TECHNOPOLE NUMÉRIQUE :

Dix jeunes au cœur d'un projet d'avenir



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m2 - 49€/m2

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m2 - 60€/m2

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m2 - 49€/m2 / -> 2.492m2 - 49€/m2

Mohéli Nioumachoua en face des îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m2 - 49€/m2

Contact whatsapp : +269 333 21 02

13 Chaanban 1447
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Février 2026

Lever du soleil:

05h 59mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 48mn
Dhouhr : 12h 23mn
Ansr : 15h 55mn
Maghrib : 18h 43mn
Incha : 19h 57mn



INTERVIEW / DR ABOUBACAR MZEMBABA

" L'élimination de la lèpre aux Comores est un objectif atteignable "

À l'occasion de la Journée mondiale de la lèpre, célébrée le 25 janvier, La Gazette des Comores a réalisé un entretien exclusif avec le Dr Aboubacar Mzembaba, coordinateur national du Programme National de Lutte contre la Lèpre et la Tuberculose (PNLT). Il fait le point sur la situation de la maladie aux Comores, les avancées enregistrées, les défis persistants et les perspectives vers l'objectif d'élimination à l'horizon 2030.

Question : Pouvez-vous décrire le rôle du PNLT aux Comores et vos priorités actuelles face à la lèpre, qui touche encore des enfants et des populations vulnérables ?

Dr Aboubacar Mzembaba : Le Programme national de lutte contre la lèpre et la tuberculose (PNLT) est l'organe technique du Ministère de la Santé chargé de la coordination de l'ensemble des activités de prévention, de dépistage, de traitement, de la recherche et de suivi de la lèpre aux Comores. À ce titre, il pilote les stratégies nationales visant à réduire la transmission de cette maladie infectieuse chronique et à améliorer la prise en charge des personnes affectées. Malgré les progrès significatifs enregistrés ces dernières années, la lèpre demeure une réalité de santé publique aux Comores. Toutefois, les données de surveillance montrent une baisse progressive du taux de transmission au cours des cinq dernières années, traduisant l'impact des efforts déployés en matière de dépistage et de prise en charge. En 2025, la transmission était estimée à 29%, avec l'enregistrement de nouveaux cas, y compris chez les enfants, indiquant que la transmission reste encore active dans certaines communautés. Cette situation est souvent associée à des conditions de vie précaires, à un manque d'information et à un recours tardif aux services de santé, soulignant la nécessité de poursuivre et de renforcer les interventions.

Face à cette situation, le PNLT a résolument orienté ses priorités vers le dépistage précoce, dans le but d'interrompre la chaîne de transmission et de prévenir l'apparition de handicaps irréversibles liés à un diagnostic tardif. Les efforts consentis ont permis de maintenir la proportion des nouveaux cas présentant une incapacité de grade 2 à moins de 5% en 2025, traduisant une amélioration notable du diagnostic précoce. Parallèlement, le programme renforce la recherche active des cas de lèpre, en particulier au sein des familles et de l'entourage proche des patients, où le risque d'exposition demeure le plus élevé. Cette approche ciblée constitue un levier essentiel pour détecter rapidement les cas, limiter la transmission et consolider les acquis vers l'élimination de la maladie.

Par ailleurs, le PNLT œuvre pour assurer une prise en charge complète et intégrée de la lèpre, comprenant l'accès gratuit au traitement, la prévention des incapacités physiques, ainsi qu'un accompagnement psychosocial des personnes atteintes. Enfin, la lutte contre la stigmatisation associée à la lèpre constitue un axe majeur d'intervention, cette stigmatisation étant encore l'une des principales causes de retard au dépistage et à la consultation et actuelle-



ment cette situation régresse sensiblement et l'accès dans les familles affectées ne nous pose pas de soucis y compris l'intégration sociale.

Question : Quels résultats concrets ont donné les campagnes de dépistage communautaire et vos partenariats ?

Dr A.M : Les campagnes de dépistage communautaire de la lèpre menées ces dernières années, en étroite collaboration avec Action Damien, l'OMS et la Fondation Sasakawa, ont produit des résultats particulièrement encourageants. Ces interventions de terrain ont permis d'améliorer significativement l'identification des personnes atteintes et de renforcer la réponse sanitaire dans les zones les plus exposées (Prévalence de plus de 5 cas pour 10 000 habitants en 2019 et 1,72 cas pour 10 000 habitants en 2025). Concrètement, ces campagnes ont favorisé une détection plus précoce des cas de lèpre, souvent avant l'apparition de lésions invalidantes et de handicaps irréversibles. Elles ont également permis une meilleure couverture des zones à risque, y compris les régions les plus enclavées et difficiles d'accès, où l'offre de soins reste limitée. Un autre acquis majeur réside dans le suivi systématique des contacts familiaux et communautaires, reconnu comme un levier essentiel pour freiner la transmission de la maladie.

Ces avancées confirment que le dépistage actif, associé à des mesures de prévention adaptées, constitue l'un des piliers fondamentaux de la stratégie nationale visant l'élimination progressive de la lèpre aux Comores.

Question : La stigmatisation et les handicaps persistent : quelles actions menez-vous pour la sensibilisation communautaire et l'accès précoce aux soins ?

Dr A.M : Grâce aux nouvelles stratégies de dépistage et de prise en charge par l'approche du porte-à-porte, la stigmatisation a fortement régressé et les handicaps visibles sont presque réduits à moins de 3% depuis 2019 (plus de 97 personnes sur 100 ne développent pas de handicap visible). Par conséquent, le PNLT déploie une réponse globale, alliant prévention médicale, prise en charge spécialisée et actions sociales.

Des campagnes de sensibilisation communautaire sont régulièrement menées en collaboration avec les leaders locaux, religieux et associatifs, afin de lutter contre les idées reçues et de promouvoir une meilleure acceptation des personnes affectées par la lèpre. Un accent particulier est d'ailleurs mis sur la prise en charge des handicaps liés à la lèpre, notamment à travers le développement de la chirurgie réparatrice à Anjouan. Des médecins, kinésithérapeutes comoriens y ont été spécifiquement formés, avec l'appui des partenaires, pour réaliser des interventions visant à corriger certaines déformations et à améliorer la fonctionnalité des membres touchés. Cette offre de soins spécialisée représente une avancée majeure, permettant aux patients de retrouver autonomie, dignité et meilleure insertion sociale. Le programme compte ouvrir un service de chirurgie réparatrice courant 2026. Enfin, l'orientation rapide des patients vers les soins appropriés demeure un axe central de la stratégie du PNLT, afin de prévenir les incapacités permanentes et de réduire durablement l'impact médical et social de la lèpre aux Comores.

Question : À la Journée mondiale de la lèpre 2026, quel est l'état d'avancement vers l'objectif 2030 de réduction de 70% des nouveaux cas ?

Dr A.M : À l'occasion de la Journée mondiale de la lèpre 2026, les Comores peuvent se féliciter de progrès notables dans la lutte contre la lèpre, en particulier en matière de dépistage précoce, d'amélioration de la prise en charge médicale et de suivi des personnes atteintes. Les efforts conjoints du PNLT et de ses partenaires ont permis de renforcer la surveillance de la maladie et d'élargir l'accès aux soins dans plusieurs zones du pays. Cependant, l'atteinte de l'objectif mondial fixé pour 2030, à savoir une réduction de 70% des nouveaux cas de lèpre, demeure un défi majeur. En effet, la persistance de nouveaux cas indique que la transmission n'est pas encore totalement interrompue, en particulier dans les milieux les plus vulnérables. Ces défis soulignent que la lutte contre la lèpre aux Comores ne peut être abordée uniquement sous l'angle médical. Elle nécessite une approche globale, intégrant les déterminants sociaux et économiques de la santé, la réduction des inégalités et un engagement durable des autorités, des partenaires et des communautés pour espérer atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030.

Question : Quels sont vos principaux partenaires et leurs rôles ?

Dr A.M : La lutte contre la lèpre aux Comores repose sur une approche partenariale solide et durable, indispensable face aux enjeux sanitaires, sociaux et économiques que pose cette maladie. Le PNLT travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé, garant de la politique nationale de santé, l'OMS, ainsi que l'ensemble des structures sanitaires publiques impliquées dans la prévention, le dépistage et la prise en charge des patients. À ces acteurs s'ajoutent plusieurs partenaires techniques et financiers, dont l'appui

contribue au renforcement du système de santé. Dans ce dispositif, Action Damien occupe une place stratégique et historique. Partenaire de longue date du PNLT, l'organisation apporte un appui déterminant à la mise en œuvre des interventions sur le terrain. Elle soutient notamment le financement et l'organisation des campagnes de dépistage de la lèpre, permettant d'atteindre les populations les plus exposées, y compris dans les zones difficiles d'accès.

Action Damien joue également un rôle clé dans la recherche active des cas et le suivi des contacts, éléments essentiels pour interrompre la transmission de la maladie. L'organisation contribue par ailleurs au renforcement des capacités nationales, à travers la formation du personnel de santé et l'appui technique aux équipes du PNLT. Enfin, elle soutient des études opérationnelles et des stratégies de prévention innovantes, qui orientent les décisions programmatiques et renforcent l'efficacité des interventions. Ce partenariat de longue date, fondé sur la confiance et la complémentarité, constitue aujourd'hui l'un des piliers majeurs du renforcement du PNLT et de la progression des Comores vers l'élimination durable de la lèpre. L'OMS fournit les médicaments spécifiques pour le traitement des cas dépistés.

Question : Quel message adressez-vous aux autorités, donateurs et communautés ?

Dr A.M : Face aux défis encore posés par la lèpre, le PNLT lance un appel fort à la mobilisation collective de l'ensemble des acteurs concernés. L'élimination durable de cette maladie ne peut être atteinte sans un engagement conjoint des pouvoirs publics, des partenaires et des communautés. Aux autorités nationales, le PNLT appelle à un renforcement de l'engagement politique et à une allocation accrue des ressources nationales, afin d'assurer la pérennité des actions de prévention, de dépistage et de prise en charge, en cohérence avec les objectifs de santé publique à l'horizon 2030.

Quant aux partenaires techniques et financiers, ainsi qu'aux donateurs, il est demandé de maintenir et d'intensifier leur appui financier et technique, indispensable pour consolider les acquis, soutenir les innovations en matière de prévention et renforcer durablement le système de santé.

Enfin, aux communautés, le message est clair : il est essentiel de rejeter la stigmatisation associée à la lèpre, de favoriser le recours précoce au dépistage et d'accompagner les personnes touchées dans un esprit de solidarité et d'inclusion. L'implication communautaire demeure un levier déterminant pour interrompre la transmission et améliorer la qualité de vie des patients.

L'élimination de la lèpre aux Comores est un objectif atteignable, à condition de poursuivre une action concertée, solidaire et durable, plaçant la dignité humaine et l'équité au cœur de la réponse sanitaire.

Propos recueillis par Hamdi Abdillahi Rahilie

TECHNOPOLE NUMÉRIQUE :

Dix jeunes au cœur d'un projet d'avenir

Le ministère des postes, des télécommunications, de l'économie numérique et de la transparence a réuni, le mercredi 29 janvier dernier au Palais du peuple, les acteurs publics, privés ainsi que les citoyens engagés dans le secteur du numérique, à l'occasion de la présentation officielle de la phase pilote de la Technopole Numérique des Comores. Un centre qui marque un tournant important dans le processus de transformation digitale du pays.

Dix jeunes, dont deux femmes, assureront le fonctionnement de ce centre d'excellence dédié à l'entrepreneuriat technologique, à la recherche appliquée

et au développement de solutions numériques à fort impact. Selon son directeur, Idrisse Moudjahid, « la Technopole Numérique des Comores ambitionne de former plus de 2 000 jeunes aux métiers du digital, allant du codage à l'intelligence artificielle, en passant par la cybersécurité et le développement web, durant cette phase pilote ». L'initiative vise à combler le déficit de compétences dans le domaine du numérique, tout en plaçant l'inclusion au cœur de sa stratégie. Dans son discours, la ministre de l'Information et porte-parole du gouvernement, Mme Fatima Ahamada, représentant le ministre de l'Éducation, a souligné qu'il s'agit « d'un projet porteur d'espoir, qui ouvre la voie à l'innovation, à la

transparence et à l'autonomisation de la jeunesse ».

De son côté, le ministre des Postes et de l'Économie numérique, Oumouri Mmadi Hassani, a mis l'accent sur le rôle d'accompagnement de l'État dans cette dynamique : « C'est un projet gouvernemental porté par les jeunes en toute autonomie ; le ministère n'est que l'exécutant des aspirations des bénéficiaires. » La parole a également été donnée aux jeunes bénéficiaires. Mme Rahamatou Said, porte-parole du groupe, a présenté les premiers projets en cours ainsi que les perspectives à venir. Après une formation intensive de cinq jours dispensés par Huawei dans les locaux du ministère, les jeunes ont lancé le développement d'applica-

tions numériques intégrées pour la gestion des ressources humaines, adaptées au contexte comorien et déjà opérationnelles au sein du ministère. Elle a aussi annoncé l'organisation prochaine d'une caravane numérique dans les établissements scolaires, afin de vulgariser leurs réalisations et sensibiliser les élèves aux opportunités offertes par le numérique.

Cette cérémonie a permis de mettre en lumière les ambitions du ministère de l'Économie numérique, qui entend fédérer les forces vives du pays autour d'un projet structurant et porteur d'avenir. « L'initiative s'inscrit dans une dynamique ambitieuse de transformation nationale, fondée sur la jeunesse, l'innovation et la créativité », a

ajouté le ministre. Le projet bénéficie de l'appui de partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale et le PNUD, pour un investissement estimé à 4,09 millions de dollars sur la période 2025-2028. « Le centre disposera prochainement de ses propres locaux, situés à gauche du ministère, grâce au soutien de nos partenaires », a précisé le ministre. La Technopole Numérique des Comores se positionne ainsi comme une étape clé vers la modernisation et l'autonomisation technologique du pays, avec pour ambition affichée de faire des Comores un véritable « hub régional de l'innovation en Afrique ».

Aticki Ahmed Ismael

VISION 2027-2031 DU PNUD :

Le Gouvernement salue un exercice stratégique aligné sur les priorités nationales

Le Secrétaire général adjoint du Gouvernement, Soilihi Mohamed Djounaid, a procédé à la clôture officielle de l'exercice stratégique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), consacré à l'élaboration de la vision 2027-2031 de son Bureau pays aux Comores. Cet atelier de deux jours a réuni les membres du Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, l'administration publique, le secteur privé ainsi que la société civile, dans une dynamique de réflexion collective et inclusive.

Dans son discours de clôture, le Secrétaire général adjoint a salué la forte mobilisation et l'engagement constant des participants, soulignant que leur présence effective témoignait de l'importance accordée à cet exercice, mais surtout d'une volonté partagée de bâtir une coopération cohérente, alignée sur les priorités nationales et

résolument orientée vers les résultats. Les travaux, menés dans un climat de dialogue ouvert et constructif, ont permis d'analyser les enseignements du cycle de coopération écoulé tout en projetant une réflexion sur les défis et opportunités à l'horizon 2030 et au-delà. Plusieurs messages clés ont émergé des échanges, notamment la nécessité de renforcer l'appropriation nationale du programme de coopération, d'accroître les capacités de mise en œuvre pour garantir des impacts concrets sur les populations, ainsi que d'améliorer la coordination de l'aide et la mobilisation durable des ressources.

Revenant sur les axes structurants de la future vision, Soilihi Mohamed Djounaid a mis en avant les quatre piliers stratégiques du PNUD, prospérité pour tous, gouvernance efficace, résilience face aux crises et planète saine, enrichis par des accélérateurs transversaux majeurs tels que la transformation numérique et l'intelligence artifi-

cielle, l'égalité de genre et le financement durable. Selon lui, cette approche a permis de dégager une vision à la fois ambitieuse, réaliste et profondément ancrée dans les réalités nationales. Les discussions ont également mis en lumière le caractère systémique des défis auxquels le pays est confronté, notamment le changement climatique, la gestion des risques et catastrophes, la transformation économique inclusive, la gouvernance et l'utilisation stratégique des données. Autant d'enjeux qui appellent des réponses intégrées et coordonnées.

À cet égard, le rôle du PNUD a été largement reconnu par les participants. Le Gouvernement a salué sa valeur ajoutée spécifique, notamment sa proximité avec les institutions nationales et les communautés, sa présence sur l'ensemble du territoire et sa capacité à intervenir en amont dans des contextes complexes, ouvrant ainsi la voie à des partenariats élargis. Le PNUD est ainsi attendu comme un partenaire



stratégique de confiance, capable d'accompagner les Comores dans la mobilisation des ressources, le renforcement des capacités et l'intégration d'approches innovantes au service du développement durable. Le Secrétaire général adjoint a réaffirmé la pleine disponibilité du Gouvernement à renforcer ce partenariat stratégique, dans un esprit de complémentarité, de redevabilité

mutuelle et de recherche constante d'impact. Il a enfin adressé ses remerciements au Bureau pays du PNUD, à l'équipe de facilitation et à l'ensemble des participants, avant de déclarer officiellement clos les travaux de l'exercice stratégique pour l'élaboration de la vision 2027-2031 du PNUD aux Comores.

El-Aniou Fatima

INDE-PAYS ARABES :

Vers un partenariat stratégique renforcé

À l'approche du sommet des chefs d'État africains avec leur homologue indien, Narendra Modi, prévu courant 2026, l'Inde multiplie les initiatives diplomatiques en direction de ses partenaires. C'est dans ce contexte que New Delhi a accueilli, fin janvier, les ministres des Affaires étrangères des pays arabes à l'occasion de la deuxième réunion arabo-indienne des chefs de la diplomatie. Cette rencontre visait à échanger sur des questions d'intérêt commun et à consolider les relations entre les deux blocs.

Pour illustrer l'importance accordée par la première puissance démographique mondiale au monde arabe, les échanges commerciaux entre l'Inde et les pays du Conseil de coopération du Golfe ont atteint, à eux

seuls, 178 milliards de dollars sur la période 2024-2025. C'est dans ce cadre que le ministre comorien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mbae Mohamed, a pris part à cette réunion. En marge des travaux, il a été reçu par son homologue indien, le Dr Subrahmanyam Jaishankar.

Selon une note du ministère comorien, « les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale entre l'Union des Comores et la République de l'Inde ». À cette occasion, le chef de la diplomatie comorienne a transmis un message du Président Azali Assoumani, à l'attention du Premier

ministre indien, Narendra Modi.

Du côté indien, le Dr Jaishankar a réaffirmé la disponibilité de son pays à approfondir les relations d'amitié et de coopération avec les Comores. L'Inde s'est notamment dit prête à accompagner le pays dans des secteurs clés comme l'énergie, ainsi que dans la formation de médecins spécialistes comoriens. Cette rencontre s'inscrit dans un vaste programme de sommets diplomatiques que l'Inde prévoit d'accueillir tout au long de l'année 2026. Outre le sommet des BRICS, New Delhi organisera également un rendez-vous particulièrement attendu par les pays africains : le quatrième sommet Inde-Afrique. Il s'agira du premier sommet de ce type depuis la dernière rencontre de 2015, soit plus de dix ans après.

Selon le commentateur indien Alok Singh, « le sommet Inde-

Afrique prévu en 2026 mettra en lumière l'intérêt personnel de Narendra Modi pour le développement des partenariats commerciaux et d'investissement avec le continent ». Il souligne également que le Premier ministre indien s'est rendu à trois reprises en Afrique en 2025, témoignant de l'importance stratégique accordée à cette relation, dans un contexte où les entreprises indiennes cherchent à diversifier leurs investissements au-delà des États-Unis. Pour les Comores, ce sommet revêt une portée particulière : il sera le premier depuis le retour au pouvoir du président Azali Assoumani en 2016. Une opportunité majeure pour relancer et approfondir la coopération entre Moroni et New Delhi, dans un esprit de partenariat mutuellement bénéfique.

Imtiyaz



Le ministre Mbae Mohamed et son homologue indien.

NUMÉRIQUE

La 2^e cohorte du programme D-CLIC officiellement lancée à Mohéli

La jeunesse comorienne est désormais au cœur de la transition digitale. Avec le lancement, à Mohéli, de la deuxième cohorte du programme D-CLIC « Formez-vous aux métiers du numérique », l'île accueille une initiative ambitieuse portée par l'ACTIC et l'OIF, visant à renforcer les compétences numériques et à ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles aux jeunes.

Mohéli accueille officiellement la deuxième promotion du programme D-CLIC « Formez-vous aux métiers du numérique », une initiative de l'Association Comorienne des Technologies de l'Information et de la Communication (ACTIC), mise en œuvre en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Après le succès enregistré lors de la première cohorte, ce programme revient avec l'ambition affirmée de stimuler l'employabilité des jeunes et d'accompagner la transition digitale de l'archipel des Comores. Conçu pour répondre aux exigences croissantes



du marché du travail numérique, D-CLIC propose des formations complètes et professionnalisantes en développement web, développement mobile et marketing digital. Le cursus combine des enseignements théoriques solides à des exercices pratiques intensifs, permettant aux apprenants de maîtriser des compétences directement exploitables dans le monde professionnel. L'objectif est clair : former une nou-

velle génération de talents capables de s'insérer sur les marchés numériques, aussi bien au niveau local qu'international.

Le choix de Mohéli pour abriter cette deuxième cohorte n'est pas anodin. Il traduit une volonté manifeste de décentraliser l'accès aux formations numériques, longtemps concentrées à Grande-Comore. « Ce programme offre aux jeunes des compétences techniques solides,

mais aussi la confiance nécessaire pour lancer leurs propres projets », souligne Naguib Mhamadi, directeur opérationnel de Comor'Lab / ACTIC. Selon lui, D-CLIC constitue un levier essentiel pour permettre aux jeunes de devenir des acteurs à part entière du développement digital de leurs îles. Du côté des participants, l'enthousiasme est palpable. Beaucoup voient dans ce programme une opportunité unique

d'accéder à des métiers d'avenir et de s'engager dans l'auto-entrepreneuriat. Cette forte mobilisation illustre l'intérêt croissant de la jeunesse comorienne pour les professions du numérique, perçues comme des alternatives crédibles face au chômage et à la précarité.

Pour les organisateurs, D-CLIC dépasse le simple cadre de la formation. Il s'agit d'un véritable outil de transformation sociale et économique, favorisant l'innovation, la créativité et l'insertion professionnelle. En renforçant les capacités locales, le programme contribue à bâtir un écosystème numérique dynamique et inclusif. Avec cette deuxième promotion, D-CLIC confirme ainsi son rôle central dans l'essor technologique des Comores. En dotant les jeunes des compétences et de l'accompagnement nécessaires, le programme leur donne les moyens de participer activement à la transformation digitale de l'archipel et de préparer l'avenir numérique du pays.

Riwad

COMMÉMORATION DU 17 FÉVRIER ET TOURNANTE DE 2029 :

Le parti SWAUTI clarifie sa position

Le parti SWAUTI a animé, samedi 31 janvier à Moroni, une conférence de presse consacrée à l'actualité politique nationale, avec un accent particulier sur la commémoration de l'Accord-cadre du 17 février et le respect de la tournante constitutionnelle prévue en 2029. La rencontre s'est tenue en présence du délégué de la commune de Ngwengwe Mbadjini, Mhadji Hassane, du président du parti, Dr Housni Mohamed Abdou, ainsi que du délégué de la commune de Moroni Sud, Amir Mohamed alias Kiwan.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de cette rencontre, SWAUTI précise que cette sortie médiatique visait à « confirmer à l'opinion nationale sa ligne politique » et à « contribuer à un débat national responsable, apaisé et constructif », dans un contexte politique jugé sensible. Le parti est revenu longuement sur la commémoration de l'Accord-cadre du 17 février à Fomboni. Il rappelle avoir exprimé, dans un premier temps, des réserves liées au manque de clarté sur les objectifs, le format et la finalité de l'événement. Ces

inquiétudes ont été levées après les clarifications apportées par la Présidence de la République, confirmant le caractère « commémoratif, mémoriel et non politique » de la rencontre.

Pour SWAUTI, cette commémoration constitue une opportunité de préserver la mémoire nationale. Le parti appelle ainsi l'État à consigner, protéger et transmettre une histoire politique fondée sur des faits reconnus, en particulier concernant des périodes sensibles comme la crise séparatiste, les négociations de l'Accord de Fomboni ou encore le processus

de décolonisation. Le communiqué réaffirme par ailleurs la position « constante et sans équivoque » du parti en faveur du respect strict de la tournante constitutionnelle de 2029, ainsi que son opposition à toute initiative de révision de la Constitution. C'est dans cette logique que s'inscrit sa participation aux travaux du collectif Anjouan 2029, engagé dans l'anticipation et la sécurisation du prochain processus électoral, dans le respect des équilibres institutionnels et de la stabilité nationale.

Interrogé par la presse, le président du parti, Dr Housni Mohamed Abdou, a expliqué que cette conférence avait surtout permis de dissiper les incompréhensions entourant la commémoration du 17 février. « Les spéculations qui ont suivi l'annonce de cet événement étaient compréhensibles. Il était donc nécessaire que les autorités précisent clairement le format et le contenu. Nous prenons acte de ces clarifications et saluons cette initiative commémorative », a-t-il déclaré, soulignant l'importance d'honorer les acteurs de l'histoire nationale « de leur vivant ». Sur la question de la tournante de 2029, il a insisté sur la responsabilité collective des acteurs politiques à préserver les équilibres institutionnels. « Le respect de la tournante et l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles sont des condi-

tions indispensables pour garantir la stabilité du pays », a-t-il affirmé, réitérant l'engagement du SWAUTI au sein du collectif Anjouan 2029.

Le président du parti est également revenu sur la rencontre institutionnelle du 15 janvier 2026 avec le chef de l'État, qu'il a qualifiée de « simple rencontre de courtoisie républicaine ». « Il ne s'agissait ni d'une négociation politique ni d'un accord. C'était un échange institutionnel qui nous a permis d'exprimer notre souhait de voir les partis d'opposition s'exprimer librement sur l'ensemble du territoire », a-t-il précisé.

Créé en juin 2023, SWAUTI se définit comme un parti d'opposition indépendant, n'appartenant ni à la majorité gouvernementale ni à une mouvance présidentielle. Il affirme n'avoir conclu aucun accord politique avec le gouvernement et ne pas être associé à la gestion des affaires de l'État. Le parti dit fonder son action sur le dialogue, le refus de la politique de la chaise vide et la participation aux rendez-vous politiques nationaux, avec pour ambition de contribuer à l'émergence d'une alternative crédible à l'horizon 2029.

Mohamed Ali Nasra



MPOX AUX COMORES :

La souche clade Ib identifiée

Le ministère de la santé et de la protection sociale a publié son premier rapport de situation sur la mpox, faisant état de sept cas confirmés à la date du 28 janvier 2026. Ces cas sont répartis entre Ngazidja et Ndzuani, avec une concentration plus importante en Grande Comore et un seul foyer signalé à Anjouan. Aucun cas n'a pour l'instant été enregistré à Mohéli.

Selon les données du rapport consulté par La Gazette des Comores, douze cas suspects ont été testés, dont 58,3% se sont révélés positifs. Au total, 61 personnes ayant été en contact avec les patients sont actuellement suivies par les équipes sanitaires, tandis que 2 884 passagers ont été contrôlés aux différents points d'entrée du pays. Sur les sept cas confirmés, quatre patients sont déjà déclarés guéris, deux sont toujours hospitalisés et aucun décès n'a été rapporté. Face à cette situation, les autorités sanitaires appellent la population à la vigilance et rappellent l'importance du respect des mesures de prévention, notamment le lavage régulier des mains à l'eau et au savon et l'évitement des contacts rapprochés avec toute personne présentant des symptômes évocateurs de la variole simienne.

D'après le rapport du ministère publié le 30 janvier 2026, les équipes de santé sont pleinement mobilisées. Des dispositifs renforcés de surveillance et de contrôle ont été

mis en place dans les ports et les aéroports. Le Laboratoire national de santé publique est opérationnel et a confirmé que la souche en circulation dans le pays correspond au clade Ib. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation sont menées afin d'informer la population sur les risques liés à la maladie et les comportements à adopter. Les actions de riposte comprennent la surveillance aux frontières, la confirmation des cas par PCR, la prise en charge médicale, le suivi des contacts ainsi que la désinfection des foyers et des sites de traitement. Les autorités travaillent en étroite collaboration avec les partenaires techniques et financiers, tandis que la question de la vaccination est actuellement à l'étude, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Bien que la situation soit jugée stable, les professionnels de santé insistent sur la nécessité de consulter rapidement un centre de santé en cas d'éruption cutanée, de forte fièvre ou de symptômes inhabituels, afin d'éviter toute complication. Le respect strict des mesures préventives demeure essentiel pour freiner la propagation du virus. Un incident préoccupant est d'ailleurs survenu récemment à Anjouan : un patient confirmé, hospitalisé à l'hôpital de Bambao Mtsanga, a quitté sans autorisation le centre de prise en charge. Cet acte a suscité de vives inquiétudes quant au risque de transmission. Grâce à



l'intervention rapide de la gendarmerie et de la Direction régionale de la santé (DRSA), le patient a été retrouvé le jour même et réadmis après plusieurs heures de recherches.

Depuis vendredi dernier, les autorités procèdent à l'identification et au suivi des personnes ayant été en contact avec ce patient, ainsi qu'à l'évaluation des lieux qu'il a fréquentés. Cette opération de traçage est considérée comme une étape clé pour renforcer les mesures de contrôle et limiter tout risque de propagation. Il est impor-

tant de rappeler que les gestes barrières restent la meilleure protection contre la mpox : se laver fréquemment les mains et éviter les contacts étroits avec des personnes symptomatiques. Ces gestes simples peuvent faire la différence, en particulier pour les personnes les plus vulnérables, comme les enfants et les personnes immunodéprimées.

« Se rendre rapidement dans un centre de santé est crucial pour prévenir les complications. Le personnel soignant est mobilisé pour offrir les meilleurs soins possibles.

Une prise en charge précoce réduit les risques et favorise une guérison efficace », a souligné le Dr Faouzouz Ben Aboubacar, médecin épidémiologiste. En cas de doute ou de symptômes évocateurs, il est recommandé de se rendre sans délai au centre de santé le plus proche ou de contacter le numéro vert 1717, disponible gratuitement dans les trois îles, pour bénéficier de conseils et d'orientations médicales dans ce contexte de riposte contre la mpox.

Hamdi Abdillahi Rahilie

MÉDIAS :

L'ORTC en bras de fer avec Bouygues

Le différend entre l'Office de radio et télévision des Comores (ORTC) et l'opérateur Bouygues Télécom prive

actuellement de nombreux Comoriens résidant en France de l'accès à la chaîne nationale. En cause : un désac-

cord sur les modalités de diffusion des images de l'ORTC à l'international.



Jusqu'ici, Bouygues, tout comme Free, recevait le signal de l'ORTC via l'intermédiaire de THEMA, un distributeur de chaînes internationales. Désormais, la chaîne nationale affirme vouloir s'affranchir de cet intermédiaire et négocier directement avec les opérateurs internationaux pour la commercialisation de ses contenus. Une évolution que Bouygues n'aurait pas acceptée dans les conditions proposées par l'ORTC. « Avant, Bouygues et Free captaient nos images à travers THEMA. Aujourd'hui, nous sommes capables de vendre directement nos produits aux opérateurs internationaux, sans passer par THEMA. Nous avons négocié avec Free, qui a accepté nos conditions. Mais avec Bouygues, les discussions n'ont pas abouti, car il cherche à imposer ses règles », a expliqué Skandar, conseiller juridique de l'ORTC, lors d'une rencontre avec la presse.

Face à cette situation, l'ORTC a décidé de suspendre temporairement son contrat avec Bouygues. «

Si Bouygues accepte de collaborer selon nos conditions, nos images redeviendront accessibles via son réseau. En attendant, les téléspectateurs peuvent continuer à nous suivre à travers Free », a-t-il précisé.

De son côté, Mohamed Lihoma, coordinateur de la coopération internationale à l'ORTC, estime que cette crise illustre surtout les progrès réalisés par l'Office. « L'ORTC connaît une évolution qui lui permet d'élargir ses partenariats à l'international. L'Office se veut indépendant, et si Bouygues décide de coopérer, la diffusion sera rétablie », a-t-il affirmé, tout en regrettant les désagréments subis par les téléspectateurs comoriens abonnés à Bouygues. En attendant une issue favorable, ce bras de fer met en lumière les nouveaux enjeux de souveraineté médiatique et de diffusion internationale auxquels fait face la chaîne nationale.

Kamal Gamal



MISSION RESIDENTE DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

AVIS DE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Lieu d'affectation : Moroni, Union des Comores.

Durée du Contrat : Période de probation d'une année, suivi d'un contrat pouvant aller jusqu'à trois ans.

Date probable de début : Février 2026

Contexte :

Le Fonds monétaire international (FMI) conseille ses États membres, dont l'Union des Comores, encourage des politiques visant à assurer leur stabilité économique, à réduire la vulnérabilité aux crises économiques et financières, et à améliorer les niveaux de vie.

Le FMI cherche pour le bureau de sa Représentation résidente à Moroni, un/une assistant(e) administratif(administrative), qui sera en charge de toutes les tâches relatives au poste comme décrites ci-après :

Fonctions et responsabilités :

Sous la supervision de la Représentante résidente, l'assistant(e) administratif(administrative) assure l'exécution de toutes les activités de l'administration en lien avec le poste de secrétaire.

- La gestion de la réception, de l'enregistrement des appels, des lettres et de tous les messages et correspondances.
- La maintenance d'un journal des tâches hebdomadaires.
- La gestion logistique du bureau et certains aspects de la résidence du représentant, y compris l'arrangement de diverses tâches comme la maintenance des ventilateurs ou réparation des machines avec une programmation régulière.
- L'organisation et la soumission du budget de la mission résidente y compris l'arrangement des paiements pour diverses dépenses en temps opportun.
- La gestion administrative des missions du FMI comme l'arrangement de l'hôtel pour les membres de la mission.

Tâches Principales :

- Accueillir les visiteurs et les orienter vers leurs interlocuteurs ;
- Gérer et orienter les appels téléphoniques et les messages entrants et sortants
- Tenir à jour le répertoire des partenaires.
- Organiser et gérer des rendez-vous et contacts du bureau
- Recevoir, enregistrer et distribuer les courriers arrivés et départs ;
- Rédiger, saisir, mettre en forme et suivre les correspondances administratives
- Assurer la gestion et la distribution au personnel du matériel et fournitures de bureau et mettre à jour les registres prévus à cet effet ;
- Tenir à jour l'agenda des réunions, des rencontres et missions, et autres rencontres officielles ;
- Réceptionner et contrôler la qualité des biens commandés conformément aux spécifications prédéfinies.
- Préparer les documents et assurer le suivi des congés et permissions d'absence ;
- Réserver les hôtels, vols, restaurants, pour les experts des services du FMI en mission aux Comores ;
- Classer et archiver la documentation de tout type ;
- Mettre à jour les informations pertinentes ;
- Collecter la documentation de façon proactive ;
- Exécuter toute autre tâche à la demande du Représentant résident dans la limite des responsabilités et tâches qui lui sont dévolues.
- Au niveau comptable et budgétaire, l'assistance exécute :
 - La saisie des pièces comptables liées à la gestion du bureau (clients, fournisseurs, trésorerie),
 - Le classement des pièces,
 - La préparation des écritures d'inventaires,
 - La relance des factures fournisseurs et des impayés,
 - La remontée des litiges.
- Au niveau social et de la trésorerie, elle assure :
 - L'établissement des fiches de paie,
 - La correspondance avec les instances publiques et privées,

- La préparation des paiements,
- Les rapprochements bancaires

Compétences et qualifications requises :

- Être titulaire d'un BTS en Secrétariat de Direction au minimum ou posséder une expérience avérée dans le domaine ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience pertinente. Une expérience au sein d'une ONG internationale ou dans l'administration publique serait un atout.
- Avoir une connaissance des outils informatiques (logiciels de bureautique et de comptabilité), notamment une parfaite connaissance de Windows et de ses différentes applications ainsi que de l'Internet ;
- Posséder un esprit vif et rigoureux et être capable d'effectuer un travail méthodique, rigoureux, méticuleux, soigné, organisé et polyvalent ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit ;
- Posséder d'excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Posséder une expérience en comptabilité et finances serait un atout ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Être très organisé et posséder un sens élevé de responsabilité et de relations publiques ;
- Pouvoir gérer convenablement une petite caisse de menues dépenses.
- Être honnête et intègre ;
- Avoir un esprit d'équipe.

Composition du dossier de candidature :

Pour ce poste, la composition du dossier se présente comme suit :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum Vitae détaillé à jour, signé et comportant deux (2) références professionnelles à contacter au besoin.
- Une copie légalisée du BTS ou de tout autre diplôme pertinent.
- Pièces d'identité (passeport et/ou carte nationale d'identité)

Les dossiers de candidature sont à envoyer au bureau de la Représentation résidente du FMI avant **le 11 février** par mail à l'adresse **RR-COM@imf.org**.

Veuillez mentionner vos numéros de contacts et adresse du mail électronique sur le CV ou la lettre de motivation. Seules les candidat(e)s présélectionné(e)s pour subir un entretien seront contactées. Les dossiers de candidature déposés à la Représentation résidente ne seront pas retournés.

Les candidat(e)s doivent être de nationalité ou résidents du lieu d'affectation, ou être en mesure d'obtenir de manière indépendante un permis de travail valide avant le début de leur emploi au sein du Fonds. Une preuve de nationalité, de résidence et/ou d'autorisation de travail sera exigée avant toute prise de fonction. Le FMI ne parrainera pas et n'apportera aucune assistance pour l'obtention de permis de travail.

Le FMI est guidé par le principe selon lequel l'emploi, la classification, la promotion et l'affectation du personnel doivent s'effectuer sans discrimination à l'égard de quiconque. Nous accueillons favorablement les demandes d'aménagement raisonnable liées à un handicap durant le processus de sélection. Les informations sur la procédure à suivre pour formuler une telle demande seront communiquées au cours du processus de candidature